

Le 30 novembre 2021

N/Réf.- 2.078.1
FV

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le jeudi 9 décembre 2021 à 19 heures, pour délibérer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

1 – FINANCES

- 1/1 – Décision Budgétaire Modificative n° 2 – Budget principal Ville
- 1/2 – Attribution de subvention – OGEC – Saint-Honoré Notre Dame de la Treille
- 1/3 – Budget Primitif 2022 - Ouverture des crédits d'investissement – Budget principal Ville et budget annexe patrimoine locatif
- 1/4 – Avances de trésorerie à l'association ADELIE
- 1/5 – Amortissement des subventions d'équipement versées

2 – POLITIQUE DE LA VILLE – RENOUVELLEMENT URBAIN

- 2/1 – Versement des soldes de subventions aux associations investies dans le cadre de la programmation 2021 de la Politique de la Ville
- 2/2 – Poursuite et création de missions réalisées dans le cadre de la Politique de la Ville

3 – URBANISME – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 3/1 – Dérogation au repos dominical dans les établissements de commerce de détail
- 3/2 – Schéma de mutualisation 2021/2026 – Convention entre la MEL et les communes – Volet urbanisme
- 3/3 – Cession de la maison située 1bis sentier Mallet
- 3/4 – Aide à l'acquisition de vélos urbains – prorogation et élargissement du dispositif
- 3/5 – Signature des conventions de projet collectif et de partenariat avec l'Université de Lille – Atelier patrimoine

Hôtel de Ville

27 avenue Robert Schuman

CS70370

59370 Mons en Barœul

☎ 03 20 61 78 90

✉ mairie@ville-mons-en-baroeul.fr

4 – TRAVAUX

4/1 – Intégration des pratiques numériques au projet culturel de la bibliothèque municipale – Autorisation de signer la convention de soutien à l'investissement dans le cadre du fonds de concours « équipements culturels » de la MEL

4/2 – Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville – Autorisation de signer la convention dans le cadre du fonds de concours transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal de la MEL

5 – PERSONNEL

5/1 – Renouvellement de l'adhésion à Plurélya

5/2 – Nouvelles modalités d'organisation du temps de travail des agents de la Ville-

8 – SPORTS – JEUNESSE – VIE ASSOCIATIVE

8/1 – Versement d'avances sur subventions et sur participations par anticipation au vote du Budget Primitif 2022

11 – SECURITE - CITOYENNETE - ETAT CIVIL

11/1 – Recensement de la population – Dotation forfaitaire de l'Etat – Recrutement et rémunération des agents recenseurs

12 – ACTION SOCIALE

12/1 – Convention avec l'association « Les Restos du Cœur » - Attribution d'une subvention de fonctionnement

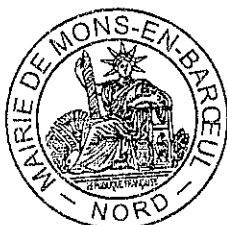
12/2 – Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée – Adhésion à l'association Nationale

12/3 – Convention d'objectifs et de moyens entre le CIPD CAARUD Oxygène et la Ville de Mons en Barœul

15 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE LA DELIBERATION N° 7 EN DATE DU 28 MAI 2020 DONNANT DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE AU TITRE DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, cher(e) Collègue, l'expression de toute ma considération.



Rudy ELEGEEEST
Maire de Mons en Barœul
Conseiller au bureau
de la Métropole Européenne de Lille